



N° de résolution
ou annotation

2018-04-090

Formules d'Affaires CCL (416) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018 à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents: M. le maire Léo Plourde, mesdames Sophia Chalifour et Marie-Eve Garand, conseillères, ainsi que messieurs Marcel Mainville, Rodrigue Morneau et Jocelyn Poirier, conseillers.

Était absente: Mme Chantal Mainville, conseillère.

Était également présente, Mme Patricia Lamarre, directrice générale.

1.0 Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h02, présidée par M. Léo Plourde, maire.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, appuyée par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption du procès-verbal de mars;
- 4.0 Correspondance ;
- 5.0 Trésorerie:
 - 5.1 Dépenses de mars;
 - 5.2 Remboursement des frais de déplacements;
- 6.0 Ressources humaines:
 - 6.1 Affichage de postes pour le camp de jour;
- 7.0 Adoption du second projet de règlement modifiant diverses dispositions aux règlements d'urbanisme;
- 8.0 Travaux:
 - 8.1 Canaux d'écoulement Baie Québec;
 - 8.2 Commande d'asphalte froide;
 - 8.3 Passerelles du Marais Antoine;
 - 8.4 Programme amélioration du réseau routier local;
- 9.0 Achats pour la cuisine du centre communautaire;
- 10.0 Achat de calcium en cristaux et épandage;
- 11.0 Cueillette des encombrants;
- 12.0 Représentant pour la Coopérative d'informatique municipale;
- 13.0 Projets:
 - 13.1 Mandat pour l'agente de développement à travailler sur le projet de la Coopérative et du festival équestre;
- 14.0 Camping:
 - 14.1 Contrat de gérance;
- 15.0 Demandes diverses:
 - 15.1 Fabrique;
 - 15.2 Festival Équestre;
 - 15.2.1 Prolongation de l'entente avec la Fabrique pour le terrain de balles;
 - 15.2.2 Prêt de terrain de balles;
 - 15.3 Club des loisirs;
- 16.0 Rapport des comités;
- 17.0 Période de questions;
- 18.0 Sujets divers;
- 19.0 Levée de la séance.

3.0 Adoption du procès-verbal de mars

Les membres du conseil ayant pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mars, sa lecture est dispensée.

2018-04-091

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que présenté.



N° de résolution
ou annotation

2018-04-092

4.0 Correspondance

M. le maire fait état de la correspondance pertinente pour les citoyens.

5.0 Trésorerie

5.1 Dépenses de mars

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

Pour la municipalité :

Liste des comptes à payer au montant de : 59 489,46 \$

Pour le camping municipal :

Liste à payer au montant de : 3 385,65 \$

Salaire net :

7 680,12 \$

5.2 Remboursement de frais de déplacements

ATTENDU les demandes de remboursement de frais de déplacement de:

M. Marie-Eve Isabelle, au montant de 182,98\$;

Mme Patricia Lamarre, au montant de 55,66\$;

M. Sébastien Roy, au montant de 50\$;

M. Marcel Mainville, au montant de 81,40\$;

ATTENDU que ces demandes sont complètes et conformes;

2018-04-093

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité, d'autoriser leur remboursement avec la correction demandée par M. le maire.

6.0 Ressources humaines

6.1 Affichage de postes camp de jour

ATTENDU la subvention couvrant le salaire du personnel pour le camp de jour de l'été 2018;

2018-04-094

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères d'autoriser la directrice générale à amorcer la procédure de recrutement du personnel, notamment en procédant à l'affichage des postes à combler pour le camp de jour de l'été 2018.

7.0 Adoption du second projet de règlement modifiant diverses dispositions aux règlements d'urbanisme

ATTENDU l'adoption du premier projet de règlement modifiant diverses dispositions aux règlements d'urbanisme le 6 mars 2018;

ATTENDU la tenue de la consultation publique tenue le 27 mars dernier, à laquelle aucun citoyen a assisté.



N° de résolution
ou annotation

2018-04-096

ATTENDU les recommandations de la MRC d'Abitibi-Ouest;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères d'adopter le second projet de règlement modifiant diverses dispositions aux règlements d'urbanisme, avec les modifications apportées.

8.0 Travaux

8.1 Canaux d'écoulement Baie Québec

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères de faire réaliser des travaux de creusage de canaux d'écoulement en bordure de route, dans le secteur de la Baie Québec (rang 2-3 Ouest), si nécessaire, afin d'éviter l'accumulation de l'eau sur la chaussée et favoriser et contrôler l'évacuation de l'eau à la fonte des neiges, pour éviter que l'écoulement de l'eau endommage la structure de la route.

8.2 Asphalte froide

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une palette de 63 unités d'asphalte froide de type -20°, au coût unitaire de 11,89\$ et une palette de 63 unités d'asphalte froide régulière, au coût de 12,39\$, auprès de Home Hardware de La Sarre.

8.3 Passerelles du Marais Antoine

Il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat des matériaux prévus pour la réfection des passerelles du Marais Antoine, sous restrictions des sommes autorisées au projet du Fond de développement des territoires ET de faire réaliser les travaux en régie interne.

8.4 Programme d'amélioration du réseau routier local

Reporté

9.0 Achats pour cuisine

2018-04-099

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat des accessoires de cuisine prévus dans le cadre du projet Nouveaux Horizons pour les aînés, sous restrictions des sommes autorisées au projet, pour une somme maximale de 2 000\$.

10.0 Achat de calcium en cristaux et épandage

2018-04-100

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé de Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de 18 000\$ d'abat-poussière en cristaux auprès de Sels Warwick, de procéder à deux épandages avec un camion-épandeur et un camion-citerne et de faire réaliser les travaux par Proulx et Genesse, en juin et août.

11.0 Cueillette des encombrants

2018-04-101

Il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, de demander



N° de résolution
ou annotation

2018-04-102

une cueillette des encombrants le 30 mai 2018, par *Les Entreprises JLR* et d'en faire l'annonce dans le journal *La Cache*.

12.0 Représentant pour la Coopérative d'informatique municipale

ATTENDU QU'À la suite des élections municipales 2017, le délégué autorisé à représenter la municipalité lors de toutes assemblées des membres de la Coopérative d'informatique municipale n'est plus éligible.

ATTENDU QUE la municipalité s'est engagée à remplacer à titre de représentant, la personne qu'il a désignée à ce titre.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères que M. Léo Plourde, maire, agisse à titre de représentant de la municipalité dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférées à titre de membre de ladite Coopérative.

13.0 Mandat pour l'agente de développement à travailler sur le projet de le Coop et du Festival équestre

M. Rodrigue Morneau, conseiller, souhaite se retirer de la décision, mais reste à la table de délibérations.

2018-04-103

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à la majorité du conseil, de mandater l'agente de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest affectée pour la municipalité de Roquemaure, pour accompagner les groupes suivants dans l'élaboration de leur projet respectif :

- Conseil d'administration de la Coopérative de Solidarité pour le projet de financement du remplacement du réservoir d'essence;
- Le groupe de promoteur pour le projet du festival équestre.

14.0 Camping:

14.1 Contrat de gérance

2018-04-104

Il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat de gérance à Mme Dy-Ann Mantha et sa sœur, aux conditions entendues entre les parties consignées au contrat, et d'autoriser M. le maire Léo Plourde à signer le contrat au nom de la municipalité.

15.0 Demandes diverses

15.1 Fabrique

2018-04-105

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères d'accepter de prêter la salle Lac-Abitibi avec accès à la cuisine, sans frais, de même qu'un micro avec pied, à la Fabrique de Roquemaure, pour leur Bingo Jambon, le 14 avril prochain, à condition que le ménage de la salle et de la cuisine soit entièrement fait par l'organisme ou qu'il leur soit facturé au coût de 50\$.

15.2 Festival équestre



N° de résolution
ou annotation

2018-04-106

15.2.1 Prolongation de l'entente avec la Fabrique pour le terrain de balles

M. Morneau se questionne s'il doit vraiment se retirer des décisions concernant le festival équestre, vu son lien familial avec un les promoteurs du projet (administrateurs de l'OBNL).

Mme Marie-Eve Garand et la directrice générale lui répondent que, puisque qu'il ne bénéficie d'aucun avantage de plus qu'une autre personne, il n'est pas en conflit d'intérêts.

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de demander à la Fabrique de Roquemaure de prolonger l'entente de prêt à long terme du terrain de balles avec la municipalité, afin d'en prolonger le terme à 10 ans à compter de 2018, aux mêmes conditions que l'entente initiale, le tout dans le but de favoriser l'implantation du projet du festival équestre à Roquemaure.

15.2.2 Prêt du terrain de balles

2018-04-107

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, d'accepter de prêter le terrain de balles et les infrastructures s'y rattachant, pour la réalisation du festival équestre à Roquemaure, pour un terme de 10 ans, aux conditions suivantes :

- À ce que la Fabrique de Roquemaure accepte de prolonger l'entente actuelle de prêt à long terme avec la municipalité, jusqu'en 2028
- À ce que la responsabilité des frais de consommation d'électricité reliés à l'activité soit négociée avec les promoteurs.

15.3 Club des loisirs

2018-04-108

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères d'accepter de prêter la salle Lac-Abitibi avec accès à la cuisine, sans frais, au Club des loisirs de Roquemaure, pour le souper de la Fête du printemps, le 26 mai prochain, à condition que le ménage de la salle et de la cuisine soit entièrement fait par l'organisme ou qu'il leur soit facturé au coût de 50\$.

16.0 Rapport des comités

17.0 Période de questions

18.0 Sujets divers

18.1 Taux pour utilisation de l'équipement personnel du journalier principal

2018-04-109

Il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter la grille des taux pour l'utilisation des équipements personnels du journalier principal dans le cadre de ses fonctions à la municipalité.

18.2 Schéma d'aménagement

2018-04-110

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'accepter le projet d'aménagement soumis par la



N° de résolution
ou annotation

MRC d'Abitibi-Ouest pour le territoire de la municipalité de Roquemaure, avec les modifications recommandées par l'inspecteur municipal, , en ajoutant des ilots comme suit:

LOTS « A »

- **Sur le rang 5** on remplace le **lot originaire 24** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en agricole viable.
- **Sur le rang 5** on remplace le **lot originaire 25** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en agricole viable.
- **Sur le rang 5** on remplace le **lot originaire 26** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en agricole viable.
- **Sur le rang 5** on remplace le **lot originaire 27** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en agricole viable.
- **Sur le rang 4** on remplace le **lot originaire 24** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en agricole viable.
- **Sur le rang 4** on remplace le **lot originaire 25** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en agricole viable.
- **Sur le rang 4** on remplace le **lot originaire 26** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en agricole viable.
- **Sur le rang 4** on remplace le **lot originaire 27** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en agricole viable.

LOTS « B »

- **Sur le rang 4** on remplace le **lot originaire 41** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en agricole viable.
- **Sur le rang 4** on remplace le **lot originaire 42** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en agricole viable.
- **Sur le rang 4** on remplace le **lot originaire 43** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en agricole viable.

LOTS « C »

- **Sur le rang 3** on remplace le **lot originaire 30** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en agricole viable.
- **Sur le rang 3** on remplace le **lot originaire 31** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en agricole viable.

LOTS « D »

- **Sur le rang 2** on remplace le **lot originaire 46** en agricole dynamique du projet d'investissements et utilisation du sol de la MRCAO par un lot en affectation forestière.

ET en ajoutant la zone villégiature jusqu'au rang 5 lot 16 et 17 **OU** en relocalisant la zone de villégiature du rang 5 lot 8, 9, 10 et 11 de la municipalité de Roquemaure, aux abords Sud du Lac Abitibi.

18.3 Campagne de financement 2018 de la Chrysalide



N° de résolution
ou annotation

2018-04-112

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de ne pas contribuer financièrement à la campagne de financement de la Chrysalide, puisque la dépense n'est pas prévue au budget, mais de publier cette demande sur le site de la municipalité et sur Facebook.

19.0 Levée de la séance

À 21h10, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Mme Marie-Eve Garand demande la levée de la séance.

ADOPTÉ.

Patricia Lamarre
Directrice générale

Léo Plourde
Maire

